

La démocratie au Liban ou l'Albatros de Baudelaire / Dr Carole H. Dagher. — Extrait de : Annales de philosophie et des sciences humaines. —  $N^{\circ}$  20 (2005), pp. 51-70.

Titre de couverture : Annales de philosophie et des sciences humaines. — Notes au bas des pages.

I. Démocratie — Liban. II. Régimes politiques — Liban.

PER L1044 / FP175833P

# LA DÉMOCRATIE AU LIBAN OU L'ALBATROS DE BAUDELAIRE

Kaslik, le 11 avril 2005

# Dr Carole H. Dagher

## Écrivain

تعالج المحاضرة مسألة الديمقراطية في لبنان وتشبهها ب" ألباتروس" بودلير، الذي يعاني من أمرين مصيريين وهما واقع الإنسان المسمّر في الأرض وتوقه اللامتناهي إلى المدى الواسع والحرية. وقد يكون العجز عن بلوغ الهدف الأسمى، الذي يحاكي الإنسان اللبناني، هو محور البحث، إذ إنّه يصرّ، في سياق النص، على ديمقراطية رافقت تاريخ لبنان المتعثر، ولهثت، شأنها شأن لبنان، المحاول أبداً تجاوز نفسه، وتخطي العقبات، علم يبلغ " الحلم" ويحقّق ما لم يتحقّق حتى الآن.

فمنذ ولادة لبنان الكبير والجمهورية المستقلة تواجه سلسلة من الأحداث جهدت في تغيير اتجاهاتها السياسية، وعطّلت طموحاتها الديمقراطية، وهذا الأمر جلي في القسمين المتكاملين اللّذين يؤلفان متن البحث إذ يلاحظ الإهتمام، من جهة، بالظاهرة التاريخية التي كان لها انعكاس كبير على لبنان السياسي الحديث والمعاصر، وعلى تكوين التنوع الفكري السياسي والإديولوجي، الذي حال دون إقامة الجمهورية الديموقراطية الحقة، واكتفى بإرساء "ديموقراطية على الطريقة اللبنائية"، ومن جهة ثانية، بالتحدي اللبنائي، الذي شكل، وما يزال، عصب وسبب وجود الديموقراطية، السبيل الوحيد لاستعادة "الحلم اللبنائي"، ألا وهو الطيران والتحليق في فضاء الحرية، من غير قيد، بمساواة مطلقة، تحطّم الحواجز أيّا كان نوعها.

ette conférence, rédigée avant l'assassinat de Rafic Hariri, a été gardée telle quelle, mais en y rajoutant des paragraphes en italique, pour mieux souligner les changements fondamentaux inédits induits par le crime commis le 14 Février, à une situation datant de 30 ans et que n'avait modifiée aucun des nombreux autres assassinats perpétrés durant cette période.

#### **PROLOGUE**

Pourquoi ce titre?

L'albatros représente la dualité de l'homme cloué au sol et aspirant à l'infini.

Il représente le poète, « exilé sur le sol au milieu des huées,

Ses ailes de géant l'empêchent de marcher ».

### INTRODUCTION

Si j'ai choisi un poète et non un philosophe pour illustrer mon thème, c'est parce que nous avons, Libanais, des accents d'éloquence poétique lorsque nous évoquons notre pays, et plus encore, notre système démocratique.

Nous nous enivrons de nos propres mots, de nos propres visions, pourtant régulièrement démenties par la réalité, et pour peu qu'on nous laisse l'occasion de le claironner, nous sommes prêts à l'exportation de notre modèle en tous points réussi, portés par une sorte de messianisme démocratique qu'il reste à faire triompher dans le monde arabe et le monde tout court, après l'avoir – à nous entendre – fait triompher au Liban même.

Si nous adoptions la modestie en paroles et l'efficacité en actions, l'image se préciserait d'elle-même.

Notre démocratie ressemble à l'albatros de Baudelaire. Ce « voyageur ailé » de nos rêves, pourfendant les brumes de l'Orient totalitaire, devient soudain « gauche et veule » en se laissant prendre au piège de la réalité. Ce symbole est douloureux, il est pourtant l'image ultime qui me vient à l'esprit quand je songe à cette démocratie chère à nos pères, placée sur le piédestal de nos aspirations démesurées et malmenée par la pratique.

Ceux, parmi nos hommes publics de la première heure qui furent grands (figures historiques, penseurs, théoriciens et architectes de la République libanaise naissante), ont déployé des trésors d'ingéniosité pour concevoir la démocratie libanaise. Mais entre les textes et l'application, il y eut toujours un hiatus, un fossé. Au point que le bilan historique de notre démocratie se présente comme celui d'une démocratie sans cesse contrariée, ce qui peut pousser un observateur étranger à conclure que le Liban a été et demeure un essai de démocratie. Essai d'autant plus méritoire que cet albatros va à contre-vents dans l'océan d'absolutisme qui l'entoure et qu'il entend défier comme un « prince des nuées se riant de l'archer ».

Voici donc la première des contrariétés surgie face à notre albatros : des vents régionaux contraires sinon hostiles.

Mais, il aurait pu les affronter si d'autres contraintes aussi, d'autres contingences n'avaient pas retenu, et retiennent toujours, le bel élan de notre démocratie. Ces contingences sont inhérentes à notre société, à nos mentalités. Elles ont peu à peu contribué à la distorsion de notre système, aux objectifs pourtant fondamentalement nobles. À tel point que, trop occupés à démonter les parts et les quotas des uns et des autres dans ce système, l'on a fini par en oublier le principe porteur, son credo.

Nous voulons une démocratie, mais pourquoi faire?

La question que posait Hamid Frangié, dans sa conférence au Cénacle Libanais en 1957, est plus que jamais d'actualité : « Quelle mission pour le Liban » ?¹ C'est en retrouvant la réponse à cette question que l'albatros reprendra son envol. Entretemps, cet « infirme qui volait » risque d'avoir encore les ailes brisées (pour emprunter l'image d'un autre grand de chez nous, Gibran Khalil Gibran), malgré le printemps qui s'annonce à l'horizon.

L'assassinat du président Rafic Hariri a introduit au moins deux donnes fondamentales :

 une réaction unanime et sans précédent du peuple libanais dans toutes ses composantes, qui a secoué le joug de la peur et a fait tomber toutes les barrières physiques, psychologiques et politiques datant de la guerre. C'est à juste titre que certains ont

<sup>1.</sup> Hamid Frangié. « Considérations sur l'État », in Les Conférences du Cénacle, XIe année, 1957, fasc. I, p. 4-19.

pu dire que la guerre libanaise est réellement terminée avec l'assassinat du président Hariri et le soulèvement du 14 mars (car c'est un véritable soulèvement qui a eu lieu);

 une volonté internationale de restaurer l'indépendance du Liban et sa démocratie, sur fond de projet américain proclamé de soutenir la marche de la liberté et de la démocratie au Moyen-Orient.

Dans la 1<sup>er</sup> partie de mon intervention, je me propose d'énumérer succinctement les données objectives inhibant la saine application de la démocratie libanaise et qui en ont travesti les mécanismes pour en faire une « démocratie à la libanaise ».

Dans la 2<sup>e</sup> partie, je parlerai du défi libanais, qui est la source et la raison d'être de cette démocratie, seule voie possible pour ressusciter le « rêve libanais ».

# I<sup>RE</sup> PARTIE : DIFFICILE DÉMOCRATIE

Oui, le Liban ne cesse, jusqu'à nos jours, en dépit de toutes les vicissitudes du présent, de bénéficier de la meilleure part dans le domaine de la liberté personnelle et de la plus large démocratie que l'Orient arabe ait jamais connues. « Ce qui n'est pas difficile », diront certains.

# Oui. mais ...

Dès sa naissance, l'État du Grand-Liban puis la République indépendante a dû faire face à une série d'événements qui ont peu à peu pesé sur ses orientations politiques et contrarié ses ambitions démocratiques.

## 1. SUR LE PLAN RÉGIONAL : UNE DÉMOCRATIE CAPTIVE

Sans vouloir faire un exposé historique, qu'il me suffise de rappeler les circonstances régionales qui ont assombri, dès les premiers instants, le ciel de notre Indépendance. Depuis, ce ciel n'a connu que de brèves éclaircies.

1948 : création de l'État hébreu et premier exode des réfugiés palestiniens qui affluent au Liban.

À peine avions-nous eu le temps de jeter les jalons d'une république démocratique qui résorbait les clivages du mandat français et de l'entité libanaise contestée par certains pôles musulmans de Beyrouth, Tripoli et Jabal Amel, que le problème palestinien est venu grever l'avenir de notre pays. Dès cet instant, le Liban, qui aspirait à construire son unité encore oscillante après la vague de contestation musulmane qui a accompagné sa naissance sous le Mandat français, s'est trouvé parachuté au cœur du conflit le plus long et le plus sanglant de la planète, depuis plus de 50 ans – et ce n'est pas fini! Sa souveraineté nouvellement acquise y a, à bien des égards, laissé des plumes, si j'ose dire.

Comme l'a écrit le père Youakim Moubarac, en 1992, « le Liban a été la rançon de la Palestine ».

J'ai coupé le reste de la phrase « et Liban et Palestine sont en ce moment les deux otages du nouvel ordre mondial qui a humilié les Arabes et l'Islam dans la destruction de l'Irak et placé les pourparlers de paix sous les conditions du sionisme »¹ (bien entendu, il parlait de la première guerre contre l'Irak), car depuis, avec le retrait syrien, le Liban cesse d'être l'otage d'un règlement de tous les problèmes régionaux.

# Il y eut aussi:

- L'Egypte de Gamal Abdel-Nasser avec toutes ses implications sur la scène libanaise.
- L'Iran de la Révolution islamique et l'émergence du Hezbollah.
- Les rapports en dents de scie avec la Syrie, qui ne s'est jamais remise de ce qu'elle a considéré comme une « séparation » des deux pays. Pourtant, le Liban n'avait fait que récupérer en 1920, les provinces qui lui avaient été arrachées par le Règlement organique de 1864, imposé par les puissances européennes et connu sous le nom de « Moutassarrifiya », au lendemain des massacres de 1860.

La Syrie a refusé d'établir des relations diplomatiques entre nos deux pays, et les coups de semonce se sont multipliés à chaque occasion. Il suffit de lire les journaux de l'époque. Ainsi, en 1950, il y eut la fermeture de la frontière libano-syrienne, à la suite de l'annulation de l'unité douanière entre les deux pays. Cet épisode semble avoir été une habitude prise par les régimes syriens, quels qu'ils soient, au fil des ans et des mandats présidentiels.

<sup>1.</sup> Youakim Moubarac, « Maronite, Antiochénité, Libanité », paru dans *Libanica*, nº 34, Carême 1992.

Faire fonctionner une démocratie dans les conditions de grandes manœuvres régionales et internationales, en pleine guerre froide et politique des axes, était une gageure dont le Liban s'est sorti tant bien que mal, en traversant des secousses qui érodaient chaque fois un peu plus sa liberté d'action (1958), puis l'union égypto-syrienne sous Nasser, la guerre des Six Jours (1967), puis l'accord du Caire (1969), où le Liban a dû payer cher la défaite conjointe des armées arabes face à Israël, en concédant de sa propre souveraineté, puis la guerre israélo-arabe (de Kippour) 1973, jusqu'à l'éclatement de la guerre libanaise en 1975.

Entretemps, la république parlementaire n'en était plus vraiment une, les mécanismes de fonctionnement des prérogatives présidentielles et celles de la Chambre et du Conseil des ministres étant biaisées. Les clivages arabes s'étant transposés sur la scène libanaise, abusant de la liberté de la presse et d'édition à Beyrouth, mais aussi, le système d'équilibre des pouvoirs étant paralysé par les divergences de vues entre les Présidents de la République maronites et les Premiers ministres sunnites. Ces divergences de vues portaient sur une question essentielle, *qui ne sont plus* d'actualité, *espérons-le*: le Liban doit-il sacrifier sa stabilité, sa prospérité et son indépendance sur l'autel des causes arabes à défendre, toutes les causes arabes, que ce soit la cause palestinienne, syrienne, irakienne, iranienne, alors que les autres pays arabes s'en sont abstenus? Au nom de quelle théorie doit-il sacrifier la souveraineté de son propre territoire en attendant que tous les autres territoires arabes soient récupérés par ceux qui les ont perdus?

Jointe à une indifférence totale de la communauté internationale quant au sort de ce cette brave petite démocratie sans pétrole, et à un scepticisme quant à sa viabilité, notre pays a dû sacrifier également aux intérêts des grandes puissances, qui ont toutes donné leur aval, à un moment donné, pour un règlement de la question palestinienne aux dépens du Liban et pour un rôle syrien public au Liban.

Nous le savons, nous le vivons, la question alimente une actualité brûlante : depuis la fin de la guerre, la démocratie libanaise *a été* une démocratie confisquée, ses principes directeurs ont été vidés de leur contenu : séparation des pouvoirs, autonomie de décision de la justice, souveraineté parlementaire, liberté d'expression, indépendance, etc.

Ses décisions politiques ne lui appartenaient plus – lui ont-elles jamais vraiment appartenu? -; notre démocratie a été l'otage d'une langue de bois selon laquelle « ce n'est pas le moment » – ce n'est jamais le moment - la

conjoncture régionale étant depuis plus de cinquante ans, une conjoncture « d'exception, un tournant crucial, une période délicate », etc.

Démocratie-otage, oui, dès les premières heures de sa naissance à ce jour. Il eut fallu être un génie ou un Machiavel pour gouverner ce pays, or ce fut loin d'être le cas, pour employer l'euphémisme.

Il est à espérer que l'ère nouvelle qui s'ouvre devant nous entraînera un véritable changement dans la pratique politique et la reprise en mains de son destin par le peuple libanais, représenté par un État independant, compétent et intègre.

« Comment les Libanais sont-ils gouvernés ? Comment se laissent-ils gouverner ? Qu'attendent-ils ? Qu'exigent-ils de leurs gouvernants ? »

C'est encore Hamid Frangié qui pose les questions, dans ce texte saisissant et toujours actuel que je vous recommande vivement de lire<sup>1</sup>.

Comment les Libanais sont gouvernés ?

Réponse : Les Libanais se sont toujours arrangés pour écarter les meilleurs du pouvoir.

Michel Chiha l'a bien écrit : « La machine est encrassée et tend vers le primaire. Le Liban est pâle à côté de ce qu'il pourrait être. L'élite est absente de la politique ».

Dès le départ s'est ainsi posé un problème de recrutement de nos gouvernants et de nos élus. C'était il y a presque 50 ans. Rien n'a changé. Nous avons donc un problème essentiel, de structure ou de mentalité?

Cette question est essentielle ; nous nous dirigeons vers des élections dans lesquelles le peuple libanais a placé tous ses espoirs de changement, de réforme, de renouveau.

- 2. SUR LE PLAN INTERNE, UNE DÉMOCRATIE-BOUTIQUE (« AL-KHADAMÂT », LES SERVICES)
- a. Au niveau des mécanismes d'élections Ayant opté pour une démocratie de type parlementaire inspirée de la III<sup>e</sup> République française (avant la révision de Taëf), les Libanais ont toujours eu un problème avec les élections. Celles-ci donnent

<sup>1.</sup> Hamid Frangié, Idem.

lieu à de véritables crises qui vont au-delà de la saine émulation politique. Que ce soit au parlement, dans les syndicats, les ordres libéraux, les associations de toutes sortes... Et l'on finit toujours par résoudre le problème en recourant à des candidats de compromis.

Il est à espérer que les élections d'hier à l'Ordre des Ingénieurs augurent d'une nouvelle phase de campagnes et élections véritablement démocratiques.

- b. Les lois électorales ont fréquemment servi les intérêts des gouvernants du moment, en découpant arbitrairement les circonscriptions. La tentation d'amender la Constitution pour prolonger les mandats présidentiels a fréquemment titillé les principaux concernés, même si peu ont osé aller au bout de leur fantasme jusqu'à ce que le tabou soit levé par les mandats d'après guerre.
- c. Pourtant, dès le XIX<sup>e</sup>·s., les Libanais ont introduit en Orient les concepts de démocratie et de représentation populaire, avec l'aide du clergé maronite, opérant les premières brèches dans le système féodal et de muqâta'aji » (l'institution des wakils et les jacqueries, aamiyât). Les premiers conseils municipaux élus en Orient sont bien ceux de Deir el-Kamar et de Zahlé.
- d. Au niveau des marchandages pré-électoraux. Ce sont de véritables comptes et décomptes de boutiquiers (de « fromagistes », aurait dit Fouad Chéhab) auxquels se livrent électeurs et élus. Les Libanais ont véritablement transformé leur démocratie en boutique sur ce plan, emprisonnant le député dans un schéma (visites, baptêmes, condoléances, khadamât...) et un rôle qui devrait échoir, au meilleur des cas, aux municipalités (pour les « khadamât »). Ceci, quand on ne leur demande pas d'enfreindre la loi. Comme le dit encore Hamid Frangié, « moralement, le candidat prend l'engagement de satisfaire des appétits. Il devient prisonnier de ses engagements, serviteur d'intérêts particuliers. Il n'a plus d'autre souci que de se faire réélire par ses grands électeurs et ses partisans. Et tout ce monde attend, en général, un profit au détriment de l'Etat". (Conséquence directe : « Dès l'instant où il demande, le député perd le droit de contrôler la direction générale de l'Etat. Il n'est plus libre de critiquer. Il n'est plus libre de

<sup>1.</sup> Hamid Frangié, Idem.

discuter. Il n'est plus libre de proposer. Il n'a plus que le droit d'approuver. Son rôle de mandataire prend fin, il devient commissionaire »<sup>1</sup>).

- e. La déviation du principe de la représentation communautaire. S'il vise à assurer la participation de toutes les communautés à la gestion de la chose publique, en revanche le système des quotas qui s'est généralisé (art.96 de la loi de 1959 sur le statut des fonctionnaires, amendé par Taëf, sauf pour les fonctionnaires de la 1<sup>re</sup> catégorie), a fini par torpiller les critères de compétence dans la désignation des fonctionnaires de l'Administration. Politiciens et notables ont exploité ce système sans vergogne, se ménageant une clientèle politique et une base électorale en dispensant leur patronage par un système de médiation, la fameuse "wasta". (Voir ce qu'en dit Hamid Frangié)
- f. Le principe de la « accountability ». « Rendre des comptes » est le principe fondamental de la démocratie parlementaire. Or, ce principe a été contourné dès l'aube de notre République. Un seul gouvernement s'est vu retirer la confiance par le Parlement. Peu de fonctionnaires ont rendu compte de leurs actions. À tous les échelons, le principe de la responsabilité (présidentielle, ministérielle, parlementaire, administrative) est court-circuité par une fausse assimilation des uns et des autres à leur communauté. Leur demander des comptes revient à mettre en accusation la communauté à laquelle ils appartiennent. Ils se sont arrangés pour qu'il en soit ainsi et que nul, au bout du compte, n'ait à assumer la responsabilité de ses actes à titre personnel ou dans l'exercice de ses fonctions.

À tel point que certaines voix se sont élevées pour dire que les responsables politiques occupent leurs postes au nom de leurs confessions respectives et qu'il appartient donc aux responsables de ces confessions (les chefs religieux) de leur demander des comptes au nom du peuple libanais.

g. Presse. Je ne m'étendrai pas sur ce bastion de la liberté d'expression dont on a tant vanté les mérites et les vertus et dont on a vu le rôle décisif dans l'Intifada de l'Indépendance. Il est certain que le Liban est le seul pays arabe à avoir une presse digne de ce nom, en dépit des contraintes et abus. Il faut cependant rappeler que nombre d'intellectuels au Liban ont été « embastillés » quand ils se sont insurgés contre la corruption et l'impéritie de nos gouvernants, les fraudes électorales ou autres atteintes à la

<sup>1.</sup> Hamid Frangié, Idem.

Constitution, pour ne citer que Georges Naccache, Ghassan Tuéni, le poète Omar Zenni (qui a purgé 42 jours de prison pour sa satire contre le renouvellement du mandat de Béchara el-Khoury). Sans oublier les journalistes assassinés, avant la guerre (Mroué, Nassib Metni...) et pendant...

## 3. UNE DÉMOCRATIE PRISONNIÈRE DES MENTALITÉS FÉODALES

(Cet oxymoron sera mis à l'épreuve lors des prochaines élections : la mentalité féodale continuera-t-elle à sévir ? Peut-être que le jeu est faussé d'avance en raison de la priorité que représente la tenue d'élections coûte que coûte pour assurer des élections dont l'opposition sortirait vainqueur – et parmi ses rangs, nombre de représentants du « féodalisme politique ».)

- Personne ne rend compte, non seulement parce qu'on a détourné le système de la représentation confessionnelle, mais aussi parce que le Libanais a la mémoire courte. Il porte aux nues ceux que, des années plus tôt, il avait conspués. On ne l'a jamais vu sanctionner (électoralement) des responsables pour des décisions qu'ils ont prises et qui ont causé du tort au pays ou à l'intérêt général. On a rarement vu des responsables démissionner de leurs postes pour des erreurs commises. Quoi de plus flagrant récemment que l'assassinat du président Hariri et le comportement des autorités? Par contre, on a bien vu des ministres intègres (Emile Bitar, Henri Eddé, Ghassan Tuéni...) démissionner du gouvernement pour avoir été empêchés de mettre en oeuvre des réformes qu'ils préconisaient. Ces cas sont rares et constituent l'exception.
- L'une des raisons primordiales pour lesquelles le principe démocratique de la responsabilité et de la sanction n'est pas appliqué, c'est la mentalité féodale qui continue à imprégner les esprits et les moeurs. Le peuple libanais a ceci de paradoxal que, tout en étant un peuple attaché à sa liberté, il cherche un chef. Chef du clan, de la région, de la communauté, le zaïm incarne l'ethos de la nation aux yeux de ses partisans, qui sont prêts à le suivre aveuglément. Qu'il use et abuse de son pouvoir de (presque) vie et mort sur ses zelm et sur ses électeurs, on ne condamne pas un « zaïm ». On serait, à la limite, prêt à ne plus lui renouveler l'allégeance et à la transférer à son fils, son frère ou son cousin. Et s'il meurt, à son épouse.

C'est notre démocratie à nous ... une démocratie des « za'amât », où les nouveaux venus, quelque compétents qu'ils soient, doivent payer un tribut d'allégeance aux « za'amât » de leurs communautés respectives ou alors, braver les us et coutumes et se lancer dans l'arène en indépendants téméraires.

- Ce système politique traditionnel n'a pas changé, même après la guerre, et a déteint sur les partis politiques et sur les mouvements estudiantins. Au cours d'une conférence au Collège de Jamhour sur le mouvement estudiantin, début février, un constat plutôt triste a été fait par des cadres actifs du mouvement estudiantin d'après-guerre. Ils ont déploré le manque d'autonomie du mouvement estudiantin, qui perpétue les mêmes élites politiques au lieu de les renouveler. Marwan Maalouf a évoqué ceux qui utilisent le mouvement estudiantin comme un tremplin vers le système politicien libanais et, généralement, les za'amât et la députation".
- Ce qui s'est passé place des Martyrs ou de la liberté, augure-t-il d'un changement des mentalités? Y aurait-il un embryon d'un nouveau mouvement qui regrouperait les jeunes de différents partis, visant à transcender leurs anciens slogans et clivages pour bâtir ensemble de nouvelles bases d'action politique? N'oublions pas qu'une donne majeure a changé sur la scène libanaise: les Syriens partent, et bientôt, avec la sortie des S.R. et le départ de leurs agents, il faudra trouver de nouveaux credos politiques. En effet, la présence syrienne a longtemps déterminé les agendas politiques respectifs des partis et fut le baromètre des « za'amât ». Quel nouveau programme pour le aounisme, les F.L., le PSP, etc.?
- Même question pour les partis politiques au Liban (nul besoin de rappeler le rôle et l'influence des familles dans ces partis, rôle et influence qui se perpétuent et qui rallient encore des partisans, malgré le discrédit qui a frappé la majorité des partis).
- Un dernier mot sur ce plan, une tentative d'analyse: Pourquoi cet attachement aux za'amât? Probablement parce que l'État n'a pas su présenter une alternative crédible de leadership ni n'a su créer un espace de citoyenneté. On déplore beaucoup le manque d'esprit civique du

<sup>1.</sup> L'Orient-Le Jour, Vendredi 4 février 2005, p. 5.

Libanais en général, et cela est effectivement un fléau pour notre pays. Pour le comprendre, il faut retourner à l'inconscient historique des Libanais. Dans cet inconscient, l'État c'est l'ennemi. 400 ans d'empire ottoman ont laissé des séquelles : l'État, c'est celui qui veut confisquer vos biens, faire un cadastre pour mieux vous rançonner, c'est celui qui envoie sa soldatesque vivre à vos dépens, qui vous réclame des impôts, encore et toujours...Et traditionnellement, ce sont les grandes familles (émirs, cheikhs ou mugâtaajis) qui ont préservé l'autonomie du Liban, qui ont protégé les villages, levé les hommes au combat, donné du travail, assuré les revenus. Ce qui explique que l'histoire du Liban est, à bien des égards, l'histoire de quelques grandes familles féodales connues. Sans négliger les abus liés à leur pouvoir féodal, elles ont été l'épine dorsale de la vie sociale et économique et le bouclier des montagnards contre les abus de la soldatesque ottomane. Bien sûr, la contrepartie, c'est que beaucoup de zaïms ont entravé le développement de leurs régions et même l'éducation des villageois, pour les maintenir dans un état d'asservissement, ce qui a provoqué beaucoup d'émigration.

Tant que nous ne construisons pas un État moderne sur les critères de compétence et de responsabilité – et nous ne l'avons toujours pas construit -, tant que nous ne sentons pas que cet État nous appartient, que cet État, nous en sommes responsables par nos choix, il n'y aura pas de sens civique. Notre société a certes évolué culturellement et économiquement, de nouvelles élites intellectuelles et marchandes sont sorties de ses rangs, mais l'instinct de conservation des Libanais les rabat encore en temps de crise, sur les zaïms. Les zaïms, qui nous assurent les khadamât que l'État ne fournit pas. Et l'État ne va pas les fournir s'il est dirigé par ces zu'ama que nous choisissons et qui n'ont pas intérêt à construire un État moderne où l'on se passerait de leurs khadamât ... C'est ainsi que la boucle est bouclée.

Comme l'a si bien dit Hamid Frangié, « notre crise est beaucoup plus une crise d'hommes que d'institutions »<sup>1</sup>.

Cet état de fait est-il appelé à évoluer bientôt? Une fois notre indépendence retrouvée, saurons-nous construire un État moderne et efficace? C'est le grand défi de la période post-électorale.

<sup>1.</sup> Hamid Frangié, Idem.

## 4. UNE DÉMOCRATIE SAUVEGARDÉE PAR LA LIBERTÉ

Cela paraît paradoxal car n'est-ce pas la démocratie qui est censée protéger les libertés ? Au Liban, c'est le contraire et c'est peut-être cela, la caractéristique insolite et merveilleusement insolente du Liban.

Ce qui nous a sauvés et nous sauve, c'est cet amour immense de la liberté, qui, en termes de vie quotidienne, confine à l'anarchie et à l'absence de sens civique, mais en termes nationaux, empêche le baillonnement irrévocable de notre démocratie. La démocratie survit par la liberté de ton inhérente au Libanais et par la liberté individuelle d'entreprendre.

Le Libanais rebelle et râleur, entreprenant et individualiste, contribue par son tempérament, et malgré l'absence de sens collectif, à préserver les libertés publiques parce qu'elles touchent au privé. Leur absence ou suppression équivaut à la suppression de l'oxygène indispensable à la survie du corps.

L'espoir vient de là : de cet élément vital constitutif du corps et du tempérament libanais dans son ensemble, et qui, à force d'être rationné, a fini par faire éclater la bulle ou sauter le couvercle – au choix.

Les chrétiens ont, depuis la fin de la guerre, clairement énoncé la donne ; liberté d'abord. Et, dans un mot désormais entré dans l'histoire, le patriache Nasrallah Sfeir, a résumé l'équation en deux mots : « Entre la coexistence et la liberté, les Libanais, et en premier lieu les chrétiens, n'hésitent pas : ils choisissent la liberté ».

C'est logique : sans liberté, peut-il y avoir coexistence ?

Pour les musulmans, l'assassinat de Hariri marque sans conteste un tournant déterminant dans l'aspiration désormais commune des Libanais à l'Indépendance, et à la liberté. C'est une liberté payée cher, rachetée par le sang des martyrs.

À partir de ce choix de la liberté, qui est à l'origine de la formation de la conscience nationale libanaise et de la vocation du Liban, le combat pour la restauration d'une vraie démocratie pluraliste, comme nos pères l'ont voulue et rêvée, peut aboutir.

II<sup>E</sup> PARTIE : LE LIBAN, UNE BELLE IDÉE, UN IDÉAL

#### 1. LE PACTE

Pour aboutir, ce combat pour la liberté et la démocratie doit être un combat mené par tous et pour tous.

Ce qui maintient la cohésion de notre système et de notre société, ce n'est pas la loi comme c'est le cas dans la plupart des démocraties occidentales. Nous venons de voir combien elle souffre de n'être pas ou mal appliquée. Ce n'est même pas le pouvoir excessivement centralisé dont le Liban s'est doté. C'est le Pacte. La démocratie libanaise est d'abord une « démocratie du Pacte ». Un pacte est le fruit d'un consensus entre les grandes familles spirituelles libanaises.

La recherche du consensus n'est peut-être pas ce qu'il y a de mieux dans les modalités de fonctionnement d'une république parlementaire. Car il veut souvent dire « compromis », c'est-à-dire, au bout du compte, « concession ». Mais tout dialogue implique nécessairement une part de concession, car dans une société plurielle ou pluraliste, nul ne peut tout avoir. Le destin irrévocable de vivre ensemble impose négociation et compromis et élève la médiation et la modération au rang de vertus nationales. Ainsi, le compromis (« tassouiya ») a été érigé en règle fondamentale de notre démocratie. Tant que le compromis ne porte pas sur des valeurs fondamentales, il est vertu. Lorsqu'il touche à l'essence même de notre société, à notre raison d'être, il faut déclencher l'alarme. Souvent au risque de sa propre carrière ou même de sa propre vie.

En cela aussi, la démocratie libanaise est particulière et difficile.

(Le Liban ne peut être porteur que d'une démocratie pluraliste et conviviale, une démocratie consensuelle et « consociative », pour reprendre le terme du professeur Antoine Messarra).

Le Pacte libanais porte sur les principes fondateurs de cette République, sur l'esprit de sa Constitution, sur la nature du système, la laïcité du régime, la finalité de la patrie – à ôter: (la « finalité de la patrie » : quelle dramatique reconnaissance obtenue grâce au sang de nos jeunes martyrs libanais, après le rejet de la patrie libanaise par certains, qui a accompagné sa naissance!) réaffirmée par Taëf mais qui, à mon avis, a été consacrée par la mort de Rafic Hariri.

La guerre a posé, à juste titre, la question de la viabilité de ce Pacte : fallait-il le refaire ? Avait-il échoué ?

L'accord de Taëf, en dépit de toutes les critiques et de toutes les imperfections qui entachent ce document, a réaffirmé ce Pacte avec force, en préambule solennel de la Constitution, qui en est devenu le principe fondamental : "Il n'y a pas de légitimité pour un pouvoir qui enfreint le Pacte de coexistence nationale".

Ce Pacte aujourd'hui, ce n'est pas Taëf qui le garantit seulement – c'est le peuple libanais descendu dans la rue, le 14 mars, et ces jeunes de la place de la Liberté, célébrant l'unité retrouvée.

Ce Pacte scellé dans le sang rend peut-être aujourd'hui moins difficile notre démocratie. Mais le peuple est bien en avance sur les hommes politiques.

**Toujours est-il que notre** démocratie impose des lois complexes et des subtilités régionales et communautaires dans la représentation (ex: élaborer une loi électorale). Le pape Jean-Paul II a fait assumer au Liban la responsabilité noble et historique d'un « pays-message ».

(Difficile démocratie dont le modèle est recherché partout où se trouvent des sociétés divisées. La démocratie est en effet la seule solution possible aux conflits ethno-religieux.

Difficile démocratie surtout au Moyen-Orient, où le problème de la <u>participation</u> des minorités ethniques ou religieuses se pose de manière primordiale, comme l'actualité politique ne manque pas de nous le rappeler.

(La plupart des systèmes politiques arabés contemporains en effet n'ont pas su ou voulu régler le problème de la participation de leurs minorités et assurer un environnement propice à leur intégration politique.

Le Liban est le seul État de la région à s'être engagé dans cette entreprise historique visant à établir un modus vivendi constitutionnel entre ses différentes composantes communautaires).

Nous voyons en effet que cet édifice politique et constitutionnel élaboré avec pas mal d'ingéniosité par les pères fondateurs du Liban moderne, est devenu, malgré ses imperfections, un modèle dont cherchent à s'inspirer les États-Unis et l'Europe dans le règlement des conflits régionaux qui sont, la plupart du temps, des conflits internes dans des pays pluri-ethniques ou pluri-communautaires (Balkans, Irlande du Nord, Irak, etc).

Au Liban, cet édifice reste fragile car il reflète un certain équilibre (démographique, économique, culturel) entre les divers groupes confessionnels et minorités religieuses dont est composée la société libanaise.

L'avenir du Pacte

À résumer: Il y a cependant ceux qui, après Taëf, ont estimé que le document a concédé aux chrétiens plus que ce que leur nombre réel peut accorder. Il y a eu une sorte de « terbîh jmiîlé ».

D'abord sur le plan purement démographique. Une campagne de désinformation systématique a visé les chrétiens depuis la fin de la guerre, cherchant à les assimiler à une minorité, alors que le peuple libanais tout entier est composé de 17 minorités officielles.

À ce propos, je tiens à assurer, une chose même si elle est hors contexte : les chrétiens représentent au Liban près de 46% de l'ensemble de la population, d'après les listes électorales elles-mêmes, et en excluant les « nationalisés ».

Une question risque de se poser et Walid Joumblatt l'a fait hier : celle de l'abolition du confessionnalisme politique. Or la question est mal posée à mon avis.

*Car* le « Pacte National » se réduit-il à une pure équation numérique comme base de répartition des charges politiques et administratives ?

C'est là qu'il convient de distinguer entre le Pacte (mîthaq) et la Formule (sîgha).

Comme dit le père Michel Hayek, « le Pacte, qui relève du symbole, est inaliénable et ne peut être négocié. La formule, elle, est changeable, dépassable, car elle constitue un système juridique, un mode social, toujours perfectible, en fonction du Pacte qu'elle doit protéger, favoriser, promouvoir »<sup>1</sup>.

Mais un Pacte dans quel but ? De quel Liban parlons-nous ?

Là aussi, j'aimerais citer le père Hayek :

« Si c'est du Liban des casinos, des boîtes de nuit, des hôtels de luxe, celui des rats et des vampires, des politicards et des « samsars », de la plateforme des affaires, de la plaque tournante des trafiquants, celui dont la capitale serait Hong Kong ou Tanger, celui-là je ne le connais pas, je le méconnais (...) Mais il y a l'autre Liban, le symbole, le projet. Le projet de la réconciliation de toutes les antinomies en Orient et dans le monde. Aux défis des idéologies, des

<sup>1.</sup> Michel Hayek, Interview au journal Le Réveil, Lundi 15 janvier 1979.

exclusivismes des cultures, aux apartheids des ethnies, il substituerait, pour la première fois, une vision de synthèse humaine »<sup>1</sup>.

L'un des leaders musulmans à avoir compris l'importance et la richesse d'un Liban pluricommunautaire, alors qu'il rejetait avec force jusqu'à l'expression même de « pluralisme », c'est feu cheikh Mohammad Mehdi Chamseddine, président du CSC (Conseil Supérieur Chiite). Après avoir longtemps défendu la « démocratie numérique », ses propos ont évolué de manière spectaculaire vers l'an 2000, peu avant sa mort. Il a laissé des textes remarquables, comme une sorte de testament politique, affirmant que « le Liban ne serait pas le Liban sans les chrétiens » et que ce pays est un projet commun aux musulmans et aux chrétiens ensemble, qu'il faut le préserver de toute sorte d'unionisme arabe car il est différent.

De son côté, et dans un texte remarquable datant de 1957 également, et présenté au Cénacle libanais, Kamal Joumblatt disait : « Le Liban est à la vérité, un énorme essai de composition, d'entraide et de symbiose entre le Christianisme, l'Islam et toutes les écoles, sectes ou voies qui en sont dérivées et qui comptent au Liban plus de 17 formations »². Et d'ajouter : « Nul, et plus particulièrement l'étranger, ne peut comprendre le Libanais sans entrevoir derrière ce citoyen, l'homme qui descend, avec un héritage d'une grande densité, la plus haute des échelles du temps ».

C'est ce Liban-là qui mérite qu'on se batte pour lui.

Nul ne regretterait la disparition d'un casino ou d'un hôtel, n'est-il pas vrai ? Ce sont des « produits » remplaçables. À fortiori, qui donc s'aviserait de lutter et, éventuellement, de mourir pour un hôtel ou un casino ?

Le Liban pour lequel ont lutté des générations, pour lequel elles ont souffert, ici dans ses montagnes arides ou dans l'émigration, le Liban pour lequel sont morts des guerriers et des martyrs, des hommes et des femmes, depuis qu'il existe – et le dernier en date de nos martyrs fut le président Rafic Hariri –, c'est le Liban de la liberté, du Pacte garant de la convivance des civilisations et des religions, le Liban de la difficile démocratie que nous évoquons ce soir.

<sup>1.</sup> Idem.

Kamal Joumblatt, Le Liban, analyse et prospective, in Les Conférences du Cénacle Libanais, 1957.

## 3. LE DÉFI DU PACTE

## a. En parlant d'équilibre...

société pluraliste avec un système de représentation communautaire, le facteur démographique ainsi que l'influence culturelle et le pouvoir économique sont autant de leviers qui permettent à chaque communauté d'appuyer ses revendications politiques. (Et les débats qui soulèvent le plus de passions et de controverses sont fréquemment d'ordre culturel ou même sémantique, avec bien entendu, un arrière-plan politique. Il fut un temps, par exemple, juste après la fin de la guerre (le début des années 90), où parler de pluralisme déclenchait une polémique sans fin, et où il fallait lui substituer le terme de « diversité ». C'était à la période du « synode pour le Liban », tenu à Rome (1995). De même, les principes de liberté, souveraineté, indépendance, participation au pouvoir, histoire, héritage culturel, rapport à l'arabité, relations avec les pays arabes, avec la Syrie, avec l'Occident, entre nous-mêmes, ont toujours donné lieu à des conceptions souvent divergentes. Elles sont dues au fait que chaque communauté a sa propre histoire et que cette histoire ou du moins sa lecture, se substitue à son histoire commune avec le reste des communautés libanaises. Cela crée une conscience de mini-nation).

# b- Comment préserver l'équilibre inter-communautaire qui est à l'origine de la formule libanaise de participation ?

Je réponds tout de suite à la question : en y croyant d'abord...

Il s'agit moins de faire des comptes de boutiquiers sur les données démographiques des différentes communautés du pays que de s'engager et d'exploiter les atouts que ces communautés ont entre les mains, pour le plus grand bien des Libanais... de tous les Libanais.

Ces atouts sont nombreux. Chaque communauté gère un réseau impressionnant d'écoles, universités, dispensaires et hôpitaux, clubs sportifs, centres culturels, associations caritatives, medias divers (TV, radios, journaux et magazines), maisons d'éditions et publications de toutes sortes. Chaque communauté a son conseil économique regroupant des hommes d'affaires.

L'influence culturelle, le pouvoir économique, joints au système de représentation communautaire, sont autant de leviers qui permettent aux différentes minorités dont ce pays est composé, de s'affirmer et d'appuyer ses revendications politiques.

Cette équation se pose essentiellement aux chrétiens dans la période de l'après-guerre. Comment investir au lieu de vendre, éduquer au lieu de divertir uniquement, s'engager au lieu de démissionner, s'ouvrir aux différences au lieu de se recroqueviller sur des îlots culturels et sociaux qui rassurent parce qu'ils ne montrent que l'image d'un Liban qu'on aime voir mais qui n'est que partielle?

S'ils veulent préserver leur statut, leur présence – et pas seulement leur présence physique, ils doivent se battre, et les victoires se remportent dans le « plus » qu'ils apportent à leur société et à leur pays, ce « plus » qui est leur « know-how », leur ouverture, leur ingéniosité, le sel et le levain sans lequel la pâte ne peut lever, et qui les rend indispensables aux yeux de leurs compatriotes.

Mais comment le faire si l'on ne croit pas à l'avenir?

#### c. Croire en l'avenir

Dans mon livre « Le défi du Liban d'après-guerre » paru en l'an 2000, j'écrivais que les chrétiens et les musulmans sont sortis de la guerre parfaitement conscients que leur destin irrévocable est de continuer leur chemin ensemble – pour le meilleur ou pour le pire. Contraints par la géographie et par l'histoire à la coexistence, ils n'ont pas d'autre choix. Mais la question pour moi était de savoir combien est forte et sincère leur volonté de vivre ensemble.

Cette question se pose toujours aujourd'hui, à mon avis, mais avec beaucoup moins d'acuité depuis que, pour la première fois depuis la guerre et l'aprèsguerre, les divergences politiques qui incluent une vision commune de l'avenir du Liban et de son indépendance, ne sont plus entre chrétiens et musulmans mais entre ce qu'on appelle loyalistes et opposants. Il serait plus correct de dire entre « souverainistes » et pro-syriens car à mon avis, dans le rang des loyalistes aussi, il y a des « indépendantistes » des gens soucieux de l'autonomie de décision du pouvoir libanais mais qui n'osent le dire ouvertement.

Nul doute que la donne a changé, et cela nous le devons très certainement à celui qui fut longtemps l'ultime étendard d'un Liban souverain, le patriarche maronite Nasrallah Sfeir, qui , à force de persévérance, a préservé le noyau d'une pensée nationale libanaise autour de laquelle se sont ralliés les Libanais de toutes confessions, régions et appartenances. Quelle que soit l'issue de la bataille politique et électorale, il n'y a pas de doute qu'un pas énorme a été franchi et s'inscrit déjà en lettres d'or dans l'histoire moderne du Liban, depuis son accession à l'Indépendance. C'est une nouvelle bataille de l'Indépendance que nous vivons, et quel que soit le résultat, au regard de l'Histoire, elle est déjà

gagnée. C'est tous les Libanais qui perdront cette bataille ou qui la remporteront ensemble, et non un seul camp isolé.

Or ils ne peuvent pas perdre s'ils demeurent unis.

#### **CONCLUSION**

Difficile démocratie, oui, car il faut s'engager quand on n'a qu'une envie : faire le dos rond ; il faut espérer quand tout porte au pessimisme ; il faut se battre quand tout porte à battre en retraite.

À l'impuissance, il faut opposer l'intrépidité – comme beaucoup de jeunes l'ont fait ces dernières années ; au défaitisme, le militantisme ; à la neutralité ou pis, à l'indifférence, l'implication ; à la tentation de partir, celle de rester.

Difficile démocratie car jamais la liberté n'a été offerte. Elle s'arrache, elle se mérite, au prix de lourds sacrifices. Mais ne sont prêts au sacrifice que ceux qui croient en eux-mêmes, en l'avenir.

« C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ».

L'histoire des peuples ayant gagné leur liberté est belle, la liste de ces batailles remportées est longue, elle est porteuse d'espoir.

Il faut rallumer la flamme ; la foi et l'enthousiasme sont contagieux, ils peuvent couler comme un torrent qu'aucun barrage n'arrête.

J'appelle au renouvellement de la classe politique, à l'émergence de nouveaux leaderships non confessionnels, dans le sillon de l'élan du 14 Mars et des journées d'unité nationale que nous vivons au niveau du peuple.

Difficile démocratie, oui, mais c'est là tout le défi, c'est là tout le destin du Liban.